



COMMUNIQUE DE PRESSE

**Grand Conseil : postulat UDC
R. Belotti et consorts pour une**

« Police unifiée et plus efficace 2.0 »

Yverdon-les-Bains, le 31 janvier 2024

Réuni le 30 janvier 2024, le Comité de la Conférence des Directrices et Directeurs des Polices communales vaudoises (CDPV) a pris connaissance du postulat de M. le Député Romain Belotti et consorts pour une « Police unifiée et plus efficace 2.0 ».

Au-delà du caractère bien connu d'une proposition que le peuple n'avait pas cautionné par le rejet de l'initiative d'Artagnan, dite « Pour une Police unique », la CDPV relève que la question de l'unification faisant l'objet du postulat va déjà dans le sens des démarches entreprises depuis lors par l'ensemble des polices vaudoises.

Soucieuses en effet des synergies possibles et nécessaires en vue de l'évolution du paysage policier vaudois (EVOPOL), les Polices communales comme la Police cantonale vaudoise ont entrepris de nombreuses démarches, administratives, techniques et opérationnelles afin de converger vers ce but. Et non vers une unification compliquée et coûteuse (10 employeurs, autant de statuts et 3 caisses de pensions différentes). Et sans réel profit pour la population.

Arguer du fait que, comme le mentionne le postulat, « l'harmonie, l'équité et l'efficacité seront les fondements d'un engagement envers la sécurité de tous » relève d'un manque de connaissances du fonctionnement actuel des polices vaudoises. Les thèmes que soulèvent les signataires du texte déposé au Grand Conseil sont autant de domaines concrets, déjà « revisités » depuis l'entrée en vigueur de la LOPV de 2012, notamment depuis les efforts communs consentis de part et d'autre depuis la pandémie : communication transparente, réponse rapide et coordonnée aux situations d'urgence, harmonisation de protocoles opérationnels et informatiques, coordination de la formation et unification de la centrale d'appel (Police Lausanne et Police cantonale), notamment. Tout cela dans le respect des identités et des financements de chacune des parties engagées dans la sécurité publique, communes et canton.

La CDPV répondra volontiers par le détail à la dizaine d'objets soulevés par le postulat. Elle tient dans l'intervalle à rappeler le rôle d'acteur du changement que son programme de législature 2021-26 a mis en exergue au profit d'une sécurité proactive au profit de la population.

Yverdon-les-Bains, le 31 janvier 2024

Renseignements complémentaires

CDPV – Jean-Marc Chevallaz, Président, 079 416 29 57

CDPV – Pascal Petter, Secrétaire général, 079 212 13 23

Secrétariat général CDPV – SOPV